

maintenant concrétiser ses promesses de « lycées de toutes les réussites », mais aussi de « lycées sans drogue », « lycées numériques » et « lycées sécurisés ». L'examen de ces projets est prévu les 19 et 20 mai en séance plénière du conseil régional. Concernant le dépistage de l'usage de stupéfiants, le nouvel exécutif régional insiste sur le libre arbitre des lycées : « Notre objectif, a fait valoir M^{me} Péresse, est de leur proposer des outils, à eux de s'en saisir s'ils le souhaitent et d'établir leur propre diagnostic. » La présidente de la région Ile-de-France se déclare sûre de la légalité de l'utilisation des tests salivaires et éthylo-tests, une proposition dont la plupart des acteurs de l'école continuent pourtant de questionner aussi bien l'assise juridique que la pertinence. Dans cette même logique du volontariat, les lycées seront libres d'expérimenter – ou pas – la « dotation d'autonomie » destinée à leur permettre de répondre, au cas par cas, aux besoins des élèves et des équipes. Le coût de cette expérimentation est évalué par la région à 780 000 euros, pour dix lycées impliqués l'an prochain. « Un préalable à l'évaluation de l'expérience », a assuré Agnès Evren, adjointe à l'éducation de M^{me} Péresse. En matière de sécurisation, la région veut engager 2 millions d'euros pour équiper ses 204 lycées privés, comme elle l'a fait dans le public, de dispositifs d'alarme, de vidéo-surveillance, loges, etc. Alors que le « bâti » relève de ses compétences obligatoires, elle s'est engagée à anticiper d'un an son « programme prévisionnel d'investissement » (PPI). « Face à la réalité des besoins, la vétusté des lycées dont 10 % sont en sur-effectifs, on ne s'interdit rien, à commencer par les partenariats public-privé », a indiqué M^{me} Péresse. Celle-ci a par ailleurs annoncé le rétablissement de la bourse au mérite (900 euros annuels pour les bacheliers décrochant la mention très bien), la création d'une bourse DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), d'un même montant, et le rétablissement des aides sociales aux familles du privé (1,6 million d'euros) supprimées en 2012 par Jean-Paul Huchon.

LES PUBLICATIONS

L'éducation nationale de bas en haut et de long en large

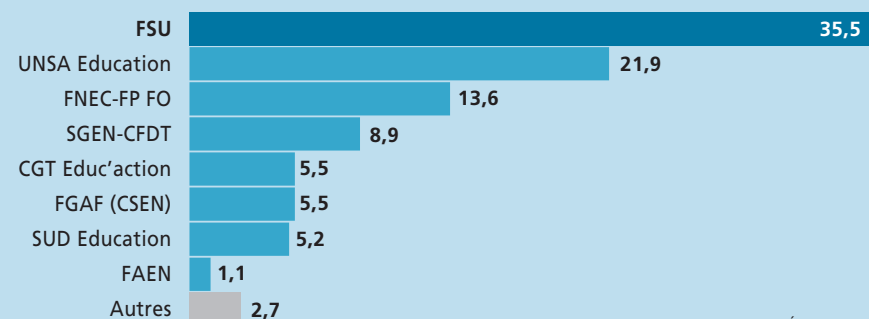
« J'avais le sens de l'organisation et je ne laissais pas traîner les dossiers », écrit l'ancien recteur Jean Ferrier lorsqu'il conte ses débuts d'enseignant. Il avait aussi – il a toujours, ce récit en témoigne – le goût des choses en ordre, de l'efficacité, ainsi qu'un sens élevé du service public. Son histoire personnelle se confond avec celle de l'éducation nationale à un point extrême et c'est ce qui fait de la lecture de son livre une initiation ou un cours de ratapage sur les transformations du système éducatif depuis... ce jour de 1959 où, son épouse comme adjointe et lui comme directeur, à peine sortis de l'Ecole normale, prennent leur premier poste à l'école à deux classes de la petite commune des Adrets, au pied d'un glacier de l'Isère. Le jeune instit deviendra PEGC, puis agrégé de géographie, puis professeur en classe préparatoire, inspecteur d'académie, conseiller du ministre Lionel Jospin, directeur des écoles au ministère, inspecteur général, recteur... Il reste aussi l'auteur d'un rapport sans complaisance sur l'école primaire, célèbre mais inappliqué, remis en 1998 à Ségolène Royal et appelant à un recentrage sur les savoirs. Son récit tient de l'ethnographie profonde autant que du roman vrai d'une vie d'où la fatigue reste absente.

De l'école des Adrets (Isère) au 110 de la rue de Grenelle à Paris, Jean Ferrier, L'Harmattan, 110 pages, 22,50 euros.

LES CHIFFRES

Les dernières élections professionnelles (2014) ont laissé une confortable avance à la FSU

% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AU COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



SOURCE : MEN - BILAN SOCIAL 2014-2015 - SCRUTIN DU 4 DÉCEMBRE 2014

COLLECTIVITÉS

Les 1 436 quartiers prioritaires sont toujours dans la « galère »

Malgré une décennie de volontarisme politique, les disparités entre les 1 436 quartiers prioritaires et le reste du territoire sont très loin d'être comblées, indique le premier rapport, publié le 3 mai, de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV). Ce rapport décrit la situation de ces quartiers, définis par la loi du 21 février 2014 selon une nouvelle géographie prenant la suite des anciennes « zones urbaines sensibles » (ZUS). Les quelque 5,3 millions d'habitants de ces quartiers subissent des retards considérables en termes d'emploi, de santé ou d'éducation. Le manque d'emplois reste le principal problème dans ces zones paupérisées, où le taux de chômage est de 26,7%, contre 10% ailleurs. Seules 30,5% des femmes y sont considérées comme actives à temps complet, contre 56,2% dans les autres quartiers. Pour les hommes, les proportions sont respectivement de 58,4% et 81,2%. Deux tiers des habitants, soit 3,3 millions de personnes, perçoivent des allocations familiales, contre moins d'un habitant sur deux dans le reste du territoire. Sur 1,4 million de foyers, 36% bénéficient du RSA (Revenu de solidarité ■■■

BRÈVES

Collège : « assécher le privé » ? A rebours d'un argument des opposants à la réforme du collège, qui prêtent à celle-ci un effet de fuite du public vers le privé, Véronique Foltier, secrétaire générale du syndicat SNEC-CFTC (Syndicat national de l'enseignement chrétien), voit dans cette réforme « une stratégie d'assèchement de l'enseignement privé ». Le maintien ou non des classes bilangues en est selon elle « un bon indicateur ». L'enseignement privé, explique-t-elle, « part avec un handicap, celui de sa non-sectorisation », celle-ci pouvant motiver le refus par les autorités académiques d'accorder des bilangues aux établissements privés qui en font la demande.

Nord : fin d'une gratuité. Le conseil départemental du Nord a décidé, lors du vote de son budget primitif les 12 et 13 avril, de restreindre son financement de la gratuité du transport urbain pour les collégiens, en restituant cette compétence à six collectivités territoriales. A la rentrée prochaine, seuls les élèves situés dans des zones rurales et interurbaines bénéficieront encore de son aide. La majorité (LR/UDI) espère ainsi réaliser 4,6 millions d'euros d'économies. L'opposition a dénoncé, par la voix d'Eric Renaud (groupe communiste), un « coup brutal porté aux jeunes Nordistes et à leur famille » et la FSU a mis en cause « une injustice sociale ».

Façade en flammes : 13 suspects. Treize jeunes âgés de 15 à 18 ans, soupçonnés d'avoir pris part aux violences qui ont éclaté le 5 avril devant le lycée Léonard-de-Vinci de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), ont été présentés le 3 mai au parquet et au juge des enfants de Nanterre. Les suspects, onze mineurs et deux majeurs, dont certains élèves de ce lycée, avaient été placés en garde à vue la veille, après avoir été convoqués au commissariat. Le 5 avril, la façade à l'entrée de l'établissement avait été incendiée par des feux de poubelle. La FSU et la FCPE des Hauts-de-Seine, tout en condamnant les débordements, ont demandé « l'arrêt des procédures en cours et la libération immédiate de ces jeunes ».